



Vallon-Neuves

Administration communale

Rte de la Vannaz 19
1565 Vallon

Contacts

Tél. 026 667 20 27
E-mail secrétariat : commune@vallon.ch
E-mail bourse : caisse@vallon.ch

Heures d'ouverture

Lundi 16 h 00 – 18 h 00
Mercredi 08 h 00 – 11 h 00
Jeudi 16 h 00 – 18 h 00

Bulletin N° 10 – décembre 2023

Bureau communal — Fermeture et vœux de fin d'année

L'administration communale sera fermée du

vendredi 22 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024
réouverture dès 08 h 00



Pour les vignettes poubelles, le Garage de Carignan SA est ouvert les 25 et 29 décembre 2023 ainsi que le 1^{er} janvier 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Le Conseil communal

Conseil communal—Remplacement de Mme Arlette Beureux

Le Conseil communal est à la recherche de son ou sa future(e) Conseiller(ère) communale.

Si vous avez un intérêt à rejoindre le Conseil communal pour ce poste mais que vous avez encore des questions qui vous retiennent, vous pouvez vous adresser sans autre à l'administration communale ou aux Conseillers communaux qui se feront un plaisir de vous répondre.

Pour votre information, le texte suivant paraîtra dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg en date du vendredi 12 janvier 2024 : "Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués pour une élection complémentaire au Conseil communal, le dimanche 3 mars 2024, suite à la démission de Madame Arlette Beureux. Les listes des candidats doivent être déposées au secrétariat communal munies de la signature d'au moins 15 citoyennes ou citoyens actifs jusqu'au lundi 22 janvier 2024 à 12.00 heures au plus tard. Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer par écrit qu'elle accepte sa candidature en apposant sa signature sur la liste déposée. Si cette confirmation fait défaut, son nom est éliminé de la liste par la Secrétaire communale.

Le second tour est, cas échéant, fixé au dimanche 24 mars 2024. S'il ne devait y avoir qu'un seul candidat, il sera proclamé élu, sans scrutin. S'il y en a plusieurs, l'élection aura lieu selon le mode de scrutin majoritaire (premier tour à la majorité absolue, second tour à la majorité relative). S'il n'y a pas de liste déposée, le matériel de vote sera tout de même distribué et tout citoyen pourra alors recevoir valablement des voix.

Feuille Officielle du Canton de Fribourg —Résiliation de l'abonnement

Nous vous informons que dès le 1er janvier 2024, la version électronique pourra être consultée en libre accès (sans nom d'utilisateur ni mot de passe) via le lien : <https://fo.fr.ch/>.

Sa version PDF, également disponible sur le site internet, pourra être imprimée individuellement. Les deux versions, papier et online, auront le même contenu (certains éléments n'étant jusqu'alors disponibles que dans la version imprimée pour des motifs de protection des données sensibles).





EMPRUNTER AU LIEU D'ACHETER

4 lieux en réseau

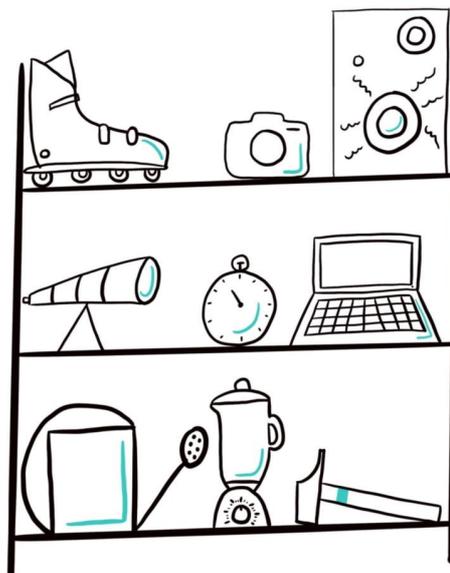
Ouverture prévue:

Avenches 2023

Payerne 2024

Estavayer 2024

Moudon 2025



Permet à chacun d'emprunter
une multitude d'objets,
tout en favorisant les échanges
humains.



Augmente le nombre
d'utilisateurs d'un
même objet.

En cas d'intérêt, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.labob.ch.

Dépôts des sapins de Noël

Nous vous rappelons qu'après les fêtes, les sapins de Noël sont à déposer à la déchetterie !

Ils ne doivent en aucun cas être abandonnés dans le village ou en forêt.

Le Conseil communal vous en remercie par avance.



Pro Senectute vous aide à remplir votre déclaration d'impôts

PRO SENECTUTE

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec une bénévole expérimentée. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu

du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 08h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch